

MODULE SUR 1 JOURNEE

# MAE / Coopération décentralisée

## Appel à contrats / Appel à projets

### Ce que les nouvelles procédures impliquent

#### PUBLIC CONCERNE

Elus locaux,  
Agents territoriaux, ...

Cette formation s'adresse à toute personne qui, au sein d'une collectivité locale ou d'un établissement public, souhaite déposer une demande de subvention dans le cadre des appels à projets proposés par le Ministère des Affaires Etrangères.

#### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les orientations du MAE, ses priorités en matière de financement de la coopération décentralisée
- Connaître les critères du Ministère des Affaires Etrangères
- Etre en capacité de construire un dossier et un budget cohérent
- Identifier les erreurs à ne pas commettre

#### OPTIONS

##### PEDAGOGIQUES

- Interventions théoriques et techniques
- Relecture et explication de chaque point du dossier de candidature
- Analyse de dossiers en petit groupe

#### MATINEE

##### 1) Une ligne spécifique à la coopération décentralisée

*Le cadre réglementaire de l'appel à projet : la loi de 1992 et ses évolutions juridiques*  
*Le budget du Ministère*  
*Les crédits alloués pour chaque dispositif*  
*Les priorités du Ministère*  
*Le dispositif d'étude du dossier*

##### 2) Etude des appels à projets

*Les nouveaux appels à projets pour 2007*  
*Reconnaître les objectifs des bailleurs dans le dossier de candidature*  
*Les questions à détailler suivant le projet de la collectivité*

#### APRES MIDI

##### 3) Repères méthodologiques – études de pratiques

*Analyse de dossiers*  
*Le montage budgétaire*  
*Confrontation aux projets des collectivités*

##### 4) Les erreurs à ne pas commettre

##### 5) Un réseau de conseil

*Les collectivités locales*  
*La DAECL au MAE*  
*Les ambassades*

#### DOCUMENTS PEDAGOGIQUES

- Documents d'appels à projets
- Exemple de dossiers de candidature
- Dossiers de projets des participants s'ils le souhaitent

#### SUIVI POST-FORMATION

**Une relecture des dossiers de la collectivité avant leur dépôt à la Préfecture sera proposée par l'Agence COOP DEC Conseil.**

#### Intervenants :

**Yannick Lechevallier**  
Directeur Général  
Agence COOP DEC Conseil

Et/ou

**Eve Derriennic**  
Chargée de mission  
Agence COOP DEC Conseil

#### Offre :

1 journée  
4 à 20 personnes

#### Tarif :

Nous consulter  
+ frais de repas et de déplacement du formateur

#### Information :

contact@coopdec.org

### Agence Coop'Dec Conseil (ACDC)

SARL au capital de 7500 €

SIRET : 444 247 621 00022 - APE 741G - 30 rue Claude Tillier – 75 012 Paris

Organisme de formation enregistré sous le n°1192144 2892 auprès du Préfet de la région d'Ile de France

TVA acquittée sur encaissement. N°Identifiant comm unautaire : FR2644424762100014

Web : [www.coopdec.org](http://www.coopdec.org) / Mél : [contact@coopdec.org](mailto:contact@coopdec.org) / Tél : 06-12-72-96-71